



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT
Tel. : 04.67.27.11.85
Mél : j.laffont@inao.gouv.fr

REÇU EN MAIRIE LE

17 SEP. 2019

CASTELNAU DE GUERS

Monsieur le Maire
11, place de la Mairie
34120 CASTELNAU-DE-GUERS

Vos réf. :
Nos réf. : JL/ 155 /19
Objet : Avis sur projet de PLU arrêté

Montpellier, le 26 août 2019

Monsieur le Maire ;

Par courrier en date du 24 juin dernier vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier arrêté du projet de PLU de votre commune.

La commune de Castelnaud-de-Guers est située dans l'aire géographique des AOC « Languedoc », « Lucques du Languedoc » et « Picpoul de Pinet ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Côtes de Thau », « Pays d'Hérault », « Pays d'Oc », « Terres du Midi » et « Volailles du Languedoc ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le projet est axé, entre autres, sur la préservation de l'aspect naturel du paysage et du territoire ainsi que sur le maintien du caractère agricole de la commune. La maîtrise du développement urbain est un autre point important du projet.

Dans ce contexte, le taux de croissance annuel moyen retenu est de 1% à l'horizon 2030 ; les objectifs sont la contrainte de l'urbanisation dans l'enveloppe bâtie actuelle, sans nouvelle consommation d'espace agricole ou naturel, et la densification des zones existantes jusqu'à 17 logements/ha dans les secteurs en dents creuses.

La zone agricole se caractérise par un règlement strict en vue d'éviter le mitage des paysages caractéristiques par la réalisation de constructions utilitaires et dispersées. Seules les extensions modérées de bâtiments existants, y compris habitations, sont autorisés dans des limites de surfaces précises. De nouveaux bâtiments d'exploitation agricoles sont autorisés à proximité des bâtiments existants. En parallèle, un secteur Ah (hameau agricole) réservé aux nouvelles installations est prévu en sortie sud-ouest du village, pour une superficie de 2,75 ha, plus l'accès routier à la RD 32. Les terrains concernés par le projet appartiennent en totalité à l'aire délimitée parcellaire de l'AOC « Languedoc » blanc ; et pour 2,23 ha à l'aire délimitée parcellaire de l'AOC « Picpoul de Pinet », dont moins de 60 ares sont plantés en vigne (Orthophoto 2018)

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av. Etienne Mehul
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr

En raison de l'absence d'extension urbaine sur l'ensemble du projet, et de la protection paysagère forte apportée à l'ensemble de la zone agricole et particulièrement aux sites de production de l'AOC « Picpoul de Pinet », la consommation de surface occasionnée par le projet de hameau agricole demeure acceptable et ne constitue pas une nuisance significative.

Après étude du dossier, l'INAO n'a donc pas d'objections à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où son incidence directe sur les AOP et IGP concernées demeure très modérée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice,
La Déléguée Territoriale Occitanie,
Catherine RICHER



Copie DDTM 34

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av. Etienne Meuhl
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr